

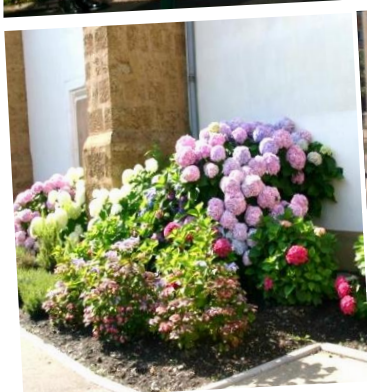


Saint-Maurice sur Adour

Bulletin communal 2019



Saint-Maurice sur Adour - 2009



Parution : janvier
2019

Madame, Monsieur,

L'année 2018 restera incontestablement marquée sur le plan sportif français par un nouveau titre de champion du monde pour nos footballeurs sans oublier nos handballeuses et nos jeunes rugbymen, eux aussi formidables vainqueurs cette année. L'état de grâce estival n'a pas duré longtemps ; ces succès sportifs n'ont pas freiné, il y a quelques mois, un front de mécontentement profond venu de nulle part ou plutôt de partout... Les « gilets jaunes » ont lancé un mouvement de révolte sociale sans précédent provoquant une crise nationale aussi soudaine qu'imprévue faisant vaciller notre gouvernement et contraignant notre Président à prendre des mesures palliatives importantes. L'année 2019 sera décisive dans l'évolution de cette sortie de crise qui divise notre pays et pénalise notre économie.



Revenons à notre vie locale pour découvrir ensemble ce qui s'est passé en 2018 dans notre village. Cette année aura vu la réouverture au public du chemin de Pédelor, le passage à quatre jours d'école pour nos « chères têtes blondes », l'acquisition d'une parcelle espace-vert au lotissement du Bourg, le reconditionnement du terrain de pétanque et la création de sanitaires, la réfection du plafond de la scène de la salle polyvalente, le changement des rideaux extérieurs de la cantine scolaire, la mise en sécurité des installations électriques du local chasse hangar communal, la vente du dernier lot du lotissement du Mayre, la mise en enrobé des routes du Mayre et de Gaillères, la réalisation de travaux d'assainissement destinés à limiter les risques d'inondations, et enfin l'acquisition de matériels informatiques adaptés pour notre école communale. Vous trouverez le détail de ces actions développées dans ce bulletin.

Comme vous pourrez le constater en page finances, ces aménagements ont pu être réalisés dans un contexte financier sain et sans augmentation de la pression fiscale malgré la baisse des dotations budgétaires nationales. Ce n'est que dans ce contexte de désendettement communal que nous pourrions engager sereinement nos projets futurs, avec notamment en 2019, l'acquisition du terrain Dupeyron destiné à accueillir un projet d'habitat intergénérationnel et social, restant encore à finaliser. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) poursuit son avancée. Il va entrer cette année dans une phase décisive de concertation avec la population.

Le suivi des consignes de tri et de dépôt des déchets constitue un acte citoyen essentiel. Adopter un comportement responsable permet de prévenir les plaintes dues à diverses incivilités ou nuisances comme les dépôts sauvages ou le brûlage des déchets, les bruits de voisinage, la divagation ou les aboiements d'animaux domestiques.

En ce début d'année, j'ai une pensée émue envers les familles trop tôt endeuillées par le départ de proches et pour les personnes souffrantes, touchées par la maladie, à qui je souhaite un prompt rétablissement. J'adresse toutes mes félicitations aux heureux parents de petits Saint Mauricois nés l'an passé et souhaite à chacun la bienvenue dans notre beau village ainsi qu'une parfaite intégration dans notre vie associative locale.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous bonheur, joie et santé pour 2019 et espère vous retrouver nombreuses et nombreux à l'occasion d'événements festifs locaux mis en place par nos responsables associatifs que je remercie encore pour leur implication bénévole au sein de notre village.

Bien à vous,
Le Maire, Jacques CHOPIN

SOMMAIRE

Mot du maire	page 2
Appel au civisme	page 3
Infos communales	page 4 – 5
Journée du 11 novembre	page 6 – 7
Nos réalisations	page 8 – 9
Nos projets	page 10
Intempéries 2018	page 10
Action sociale	page 11
Nos associations	page 12 à 14
Nos finances	page 15
Services communaux	page 16



Appel au civisme !

Nos amis les bêtes !

Depuis quelques temps, les plaintes liées aux animaux se succèdent à la mairie : aboiements à répétition, divagations, morsures, déjections ...

Chaque propriétaire d'un animal doit connaître ses droits et ses obligations.

Le Code Civil précise la responsabilité du propriétaire dans le cas de dommages que l'animal peut causer à autrui.

Le code de Santé Publique stipule qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme.

Selon le nouveau code pénal, les aboiements répétés des chiens peuvent être punis d'une peine pouvant aller jusqu'à un an de prison et 15 000 € d'amende.



En milieu rural, on se pose moins de question, mais la campagne n'est pas une zone de « non-droit ».

La loi est très claire: Tout propriétaire doit garder la maîtrise de son animal. Dans le cas contraire, le chien ou le chat se trouve en état de divagation, ce qui est puni par la loi et peut aller jusqu'à l'euthanasie de l'animal.

En outre: le propriétaire d'un chien ou d'un chat doit être en mesure de présenter à toute réquisition un certificat de vaccination antirabique en cours de validité et une carte d'immatriculation de l'animal.

En France, ce sont les arrêtés municipaux qui définissent où nos chiens doivent être tenus en laisse.

La grande majorité des communes ont à peu près la même réglementation à savoir qu'il faut tenir son chien en laisse dans les espaces publics.

Dépôts sauvages !



Depuis plusieurs années, la commune, accompagnée par la Communauté de Communes du Pays Grenadois, a fait de gros investissements pour embellir notre village et rendre ce dernier attractif.

La sauvegarde de notre cadre de vie a un coût : **le civisme.**

Il est encore trop fréquent de trouver des sacs poubelles ou autres encombrants au pied des conteneurs.

Pour ceux qui pensent que le fait de payer une « taxe pour les ordures ménagères » toujours plus chère leur donne le droit de ne pas respecter les règles, sachez que vous ne faites qu'augmenter le coût des ramassages et participez de ce fait à cette progression. Allez, un effort, nous serons tous gagnants !

LES ENCOMBRANTS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

La déchèterie de Grenade-sur-l'Adour est ouverte le lundi de 14h00 à 18h00, le mardi, mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, et le samedi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.





Infos communales



Noël des enfants et des anciens

Encore une fois, les enfants de la commune étaient nombreux pour participer à l'arbre de Noël organisé par la commune le 16 décembre dernier.



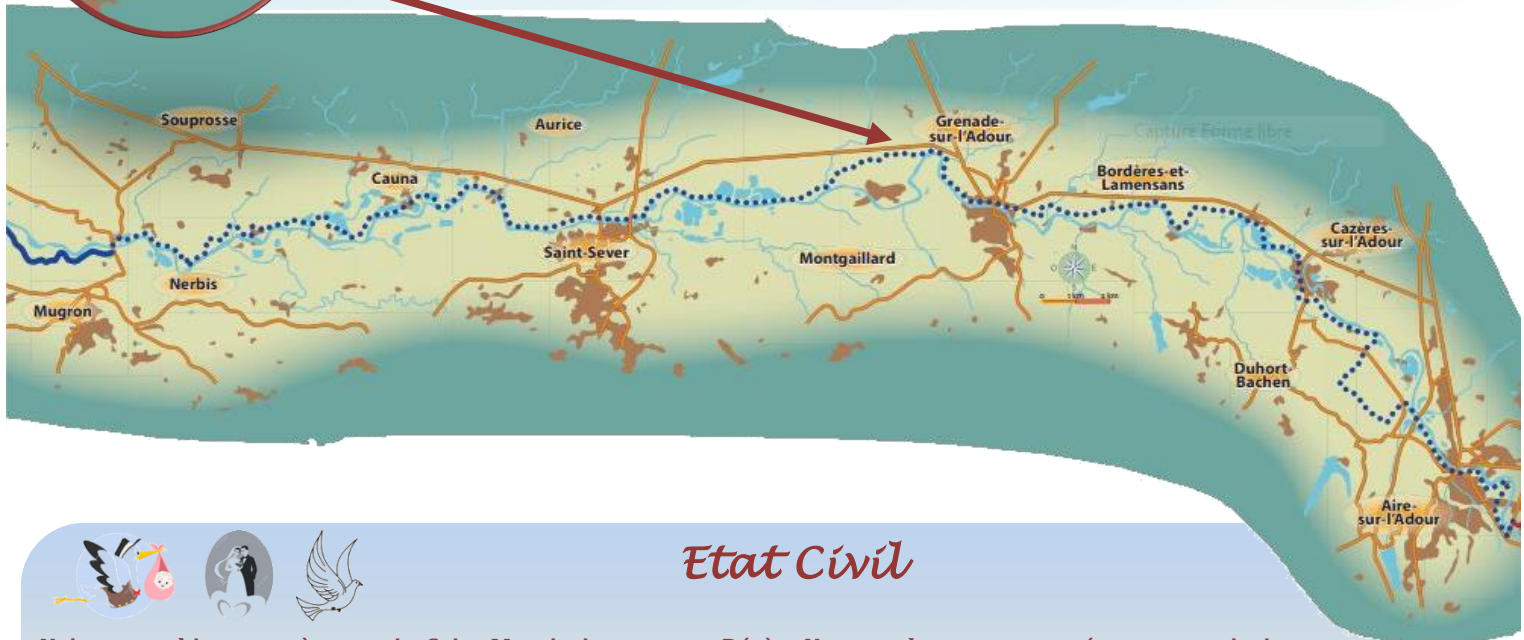
Comme chaque année, le Père Noël n'a pas oublié nos anciens.



Le sentier de l'Adour

Le projet de sentier pédestre du SIMAL subit pour le moment quelques réticences en ce qui concerne les conventions de passage avec certains propriétaires.

Ne perdons pas espoir car cette réalisation sera bénéfique à beaucoup de Saint-Mauriçois et permettra une meilleure communication avec Grenade que ce soit à pied ou à vélo.



Etat Civil

Naissances : bienvenue à ces petits Saint-Mauriçois

DEFESCHE Eva, Xiao-Yuh	21 mai 2018
LARRIEU DOS SANTOS Mathys	06 octobre 2018
CHALDU Lorea	25 octobre 2018
DARTIGUELONGUE Lou, Hélène, Rose	31 décembre 2018

Décès : Nous garderons une pensée pour eux ainsi que pour leurs familles

PAGET Daniel, Raymond	25 juin 2018
DEBALD Didier, Gilbert	04 août 2018
ROBERT épouse MASI Yvonne, Antoinette	29 octobre 2018

Mariage : DEBALD Didier, Gilbert et LESCOURRET Cyril le 16 juillet 2018

PACS : DESCAMPS Frédéric et JEREMITA Nathalie le 23 avril 2018
CHATENET Nicolas et PAGES Cécile le 20 décembre 2018

PACS : Pacte Civil de Solidarité



Infos communales

Depuis quelques mois, vous avez peut-être pu constater l'augmentation de votre débit Internet.

Accès au haut débit, nous y sommes !

Pour bénéficier du débit optimal, vous devez contacter votre fournisseur d'accès à Internet. Cette intervention à distance est immédiate, gratuite et n'a aucun impact sur votre facture mensuelle.

Pour les zones non couvertes à ce jour, secteur Carille, la montée en débit se fera courant 2021.

Un problème sur ma ligne téléphonique ?

Contactez votre fournisseur d'accès en cas de coupures, pertes de connexion, baisses de débit, etc...

176 millions d'euros
Engagés sur la totalité du programme



QUI FINANCE ?

Etat : FSN	30 %
Communauté de Communes	23 %
Département	23 %
Région	21 %
Europe	3 %

FSN : Fonds National pour la Société Numérique

Testez votre débit sur : <http://mire.ipadsl.net>

RGPD

Règlement Général sur la Protection des Données

Pour remplir ses obligations légales et ses missions de service public, la commune collecte et traite diverses données sur ses administrés, et les conserve en tant que de besoin et dans le respect de la réglementation en matière de prescription.



Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité auprès de M. Jacques CHOPIN, maire, responsable du traitement auprès de la commune de Saint Maurice sur Adour sur place ou par écrit à l'adresse suivante :

Mairie 24 route de Gaillères 40270 Saint Maurice sur Adour,

Joindre au courrier une copie de votre pièce d'identité, conformément à l'article 12 du Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel.

Le Délégué à la Protection des Données personnelles est l'Agence Landaise Pour l'Informatique (ALPI, 175, place de la Caserne Bosquet BP30069 - 40002 MONT-DE-MARSAN CEDEX), que vous pouvez contacter pour tout renseignement supplémentaire.

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Relais paroissial de St-Maurice sur Adour

Contact paroisse St Pierre - St Paul du Marsan

Grenade sur l'Adour : tél : 05 58 45 42 24 (après-midi)

paroisse.stpierre-stpaul@orange.fr

Une messe est assurée à St-Maurice toutes les 4 semaines.

Notre curé : Bernard DUBASQUE



JOURNÉE DU 11 NOVEMBRE 2018

La célébration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 à été l'occasion de constater, encore une fois, à quel point les Saint-Mauriçois sont nombreux à vouloir rendre hommage à leurs héros.



La journée débuta par un moment de recueillement à l'église du village.



Une implication de nos jeunes



pour lire des messages à la mémoire de nos valeureux combattants



... et pour endosser les uniformes d'époque.



Nos aînés restent toujours mobilisés.

UNE BELLE JOURNÉE DU SOUVENIR



Avec la participation des enfants de l'école du village.



Les autorités civiles et militaires s'étaient jointes aux nombreux Saint-Mauricois...



Un lâcher de colombes et de pigeons clôtura cette belle cérémonie.

Tout un symbole !



Une infirmière en tenue d'époque.



De gauche à droite, le drapeau du Souvenir Français cantonal, le drapeau de la commune, le drapeau de l'Union Nationale des Parachutistes.



Cette commémoration s'est terminée autour d'une réception conviviale.



1 - Réouverture au public du chemin vicinal de Pédolor.

2 - Lotissement du Mayre :
Vente du dernier lot



3 - Suite aux fortes inondations sur le secteur de la route de Benquet et Pédolor, mise en place d'un plan d'action en coopération avec le SIMAL (Syndicat du Moyen Adour Landais)



4 - Mise en enrobé des routes du Mayre et de Gaillères.

Finalisation de la voirie du lotissement Dabescat et reprofilage en PAT de tout le réseau routier dégradé durant l'hiver 2017/2018



5 – Salle polyvalente :
Réfection du plafond
de la scène.
Aménagement du local
pour le comité des fêtes



6 – Cantine scolaire
(située derrière la mairie)
Remplacement des volets
roulants extérieurs.



7 – Acquisition pour l'euro symbolique
d'une parcelle d'espace vert et voirie du
lotissement du bourg (Bourdounet).
Transfert de cette voirie
en domaine public communautaire.



8 – Installation du logo de la « Fondation du Patrimoine »
sur le mur de l'église.
Encore merci aux nombreux donateurs.



9 – Participation de la mairie au reprofilage du terrain de pétanque communal.



- Travaux voirie lotissement du Mayre à terminer

- Réfection toilettes publiques derrière l'église.

- Achat terrain « Dupeyron » : projet d'habitat intergénérationnel et social à l'étude.



Contrôle de la voirie avec revêtement goudron pour le chemin de Jean-Pierre (1) et le chemin du Couhet (2)



Mise en enrobé de l'impasse Chignoy (4), de l'impasse Bourdounet au lotissement du bourg (3)

- Eglise : réfection du plafond du porche et amélioration de l'éclairage intérieur

INTEMPERIES à répétition, le conseil municipal réagit !

Cette année encore, les intempéries liées à une très forte pluviométrie ont occasionné, par deux fois, d'importants dégâts sur notre commune : plusieurs maisons inondées et route de Benquet coupée sur plusieurs centaines de mètres. La route départementale de Saint-Sever a été submergée durant la nuit du 31 mai, provoquant un accident, fort heureusement, sans blessé. Une mère et ses deux enfants ont réussi à sortir de leur véhicule totalement immergé dans le fossé.

Devant la détresse des riverains touchés psychologiquement et matériellement par ces épisodes pluvieux, le Conseil Municipal a décidé d'entreprendre des actions visant à limiter ces risques.

Après avoir sollicité auprès de Monsieur le Préfet des Landes un classement de la commune en catastrophe naturelle, plusieurs réunions à l'initiative de la mairie ont été organisées au cours de ces derniers mois en présence des responsables techniques du SIMAL (Syndicat Intercommunal du Moyen Adour Landais), de la Police de l'Eau à la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), des riverains, et des propriétaires fonciers.

S'il est utopique d'éviter ce genre de phénomène, il apparaît important de prendre toute mesure visant à limiter l'impact de ces intempéries. Trois axes de travail ont donc été mis en œuvre :

- Sur la partie aval du fossé de Pédolor, désormais classé « fossé » par la police de l'eau, des travaux de nettoyage et de curage programmés en décembre ont été réalisés afin d'améliorer l'évacuation de l'eau à l'aval du carrefour.
- Sous l'égide du SIMAL le ruisseau du Pesqué en amont du carrefour doit être débarrassé de ses embâcles afin de favoriser un meilleur écoulement des eaux. Ces travaux sont à la charge des propriétaires riverains. Le curage des fossés et le nettoyage des ponts ont été réalisés par la communauté de communes dans le cadre du programme voirie 2018.
- Un arrêté préfectoral a été pris afin de lancer une étude en 2019 sur le bassin versant du ruisseau du Pesqué permettant d'étudier plus en détail le fonctionnement de ce ruisseau.

Gageons que ces actions permettront de limiter le risque et d'améliorer la sécurité des usagers.

Le sport sur ordonnance



C'EST QUOI?

Depuis le 1^{er} mars 2017, mise en application du décret voté par l'Assemblée Nationale pour dispenser une activité physique adaptée aux personnes atteintes d'une affection de longue durée.



POURQUOI ?

Ce dispositif, élaboré et encadré par des professionnels de la santé, vise à améliorer la santé bio-psycho-sociale. Les activités, accessibles au plus grand nombre, permettent également de réduire les risques de récurrence de 30 à 50 % de certains cancers.



Sport-Ordonnance.fr
Décret du 1er mars 2017

Quelles sont les améliorations obtenues ?

Une meilleure respiration, un aide à l'arrêt du tabac, un meilleur moral, une meilleure confiance en soit, une perte de poids, ...

Comment faire ?

Venez me consulter afin que je vous délivre une prescription puis contacter l'éducateur référent de sport santé.

L'éducateur, lors d'un premier entretien, établit un bilan initial et vous propose un choix d'activité ...

Puis, il assurera un suivi régulier et me transmettra les résultats ponctuellement.

Quelles sont les activités à proximité ?

A Grenade sur Adour, vous avez :
de la marche nordique le lundi de 10h à 11h30
de la gym santé le mercredi de 10h à 11h00
et du pilates le jeudi de 17h à 18h00

Si vous voulez faire d'autres activités, contactez le stade Montois :
Julien MORIN : 06 45 95 63 25
Aurore Bonno : 06 45 95 53 13
loisir.santé@stade-montois.org



Parlez-en à votre médecin !

Animatrice locale pour le Pays Grenadois : Laetitia DELAPORTE ☎ 06 30 54 00 95
Les collectivités locales participent en offrant leurs infrastructures.

Le projet étant porté par une association, une cotisation annuelle de 25 euros sera demandée.



Association Culture, Loisirs et Fêtes

Co-présidents : Daniel RECHEDE
Alain NIETHEN

☎ 06 84 07 72 69
☎ 06 76 46 96 89



L'année 2018 a connu 2 manifestations

Le 2 Mai 2018 le Comité des Fêtes a reçu les « Brigades Du Pire » pour l'enregistrement de leurs émissions retransmises sur France Bleu Gascogne. 80 personnes ont assisté à cette manifestation qui a connu un grand succès.



C'est dans le cadre du 50ème anniversaire que se sont déroulées les fêtes patronales des 7, 8 et 9 Septembre 2018. Les nouveaux membres du Comité des Fêtes ont pris l'initiative de distribuer les programmes dans les maisons, ainsi que des foulards, imprimés à l'effigie du 50ème anniversaire, issus d'un don. La participation des Saint Mauriçois a été très importante tant pour la 23ème randonnée que pour l'ensemble des 3 journées de festivités ! Nouveautés du samedi, pas de clown mais des petits chevaux, des Bubbles (gros ballons) pour grands et petits au terrain de foot et surtout le défilé de 2 chars et des vélos fleuris, accompagné par les Divinos.

Belle assistance au repas bodéga animé par les divinos et au bal disco qui a suivi avec « Podium Fun System ».

Le dimanche, après la messe et l'hommage au monument aux morts, suivi d'un lâcher de pigeons, les nombreux Saint Mauriçois, ont pu découvrir, avant le vin d'honneur, l'historique du Comité des Fêtes fidèlement retracé par Jean Pierre BRETHOUS.

Le repas champêtre a connu un vif succès avec la participation de Miguel SEVILLA.

L'Association tient à remercier tous les bénévoles qui nous ont aidés et permis de réaliser ces fêtes 2018.

L'assemblée Générale de l'année 2018 s'est tenue le 15 Décembre 2018
Merci à tous ceux qui voudraient nous rejoindre au sein de l'association, vous êtes les bienvenus.

Société de Secours Mutuel de Saint Vincent de Paul



Président : Bernard de LACHAUX
Contact : Hubert Clavé ☎ 05 58 45 92 38

La vocation de cette association est de soutenir et d'accompagner les familles endeuillées par la perte d'un des leurs, membres adhérents.

Aucun décès d'adhérent n'est à déplorer courant 2018, mais l'entraide et la solidarité sont restées d'actualité.

Au-delà d'une aide financière et humaine au moment des obsèques, certains sociétaires rendent visite régulièrement à ceux qui sont isolés ou vivant en institution.

Merci à eux de continuer à transmettre cet esprit de soutien, bien enraciné en milieu rural, et puisé dans les valeurs de bon sens, de gratitude et d'amitié partagée.

"Le véritable bonheur dépend du lien avec les autres, le reste ce n'est que des joies égoïstes et solitaires" **Christophe ANDRE**

" Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences" **Françoise DOLTO**

L'Assemblée générale de la Société de Secours Mutuel Saint Vincent de Paul se tient chaque année au mois de janvier ; comme prévu dans les statuts, et elle peut, à cette occasion, accueillir de nouveaux membres

Amicale des Anciens et Loisirs pour Tous

Président : Yves GROS ☎ 05 58 45 40 56

En cette fin d'année 2018, nous comptons 122 adhérents.

Adhérents fidèles aux manifestations que nous proposons et nous osons espérer qu'elles séduiront de nouveaux venus à Saint-Maurice sur Adour.

En 2018, nous sommes restés fidèles à nos habitudes, à savoir : une sortie d'un jour aux gorges de Kakuetta puis un voyage de 6 jours en Loire Atlantique, Vendée et Bretagne du sud ainsi qu'un de trois jours à Sarragosse et ses environs.

Les diverses activités, ainsi que les dates, sont affichées à la salle des fêtes et à la mairie

Pour ceux qui souhaiteraient adhérer à notre amicale, l'assemblée générale se déroule traditionnellement en janvier avec l'incontournable galette des rois. Pour 2019, la clôture des inscriptions est fixée au 15 février.

Pour participer à nos différentes activités et sorties, il n'y a pas d'âge, ni d'obligation d'assiduité. Seule la cotisation est obligatoire pour permettre à l'association de continuer à vous faire partager ces bons moments.

Chers amis Saint-Mauriçoises et Saint-Mauriçois, soyez les bienvenus dans notre association.



Chasse A.C.C.A

Président : Michel DUPEBE ☎ 05 58 45 12 02

Cette année, l'Association Communale de Chasse Agréée Saint-Mauriçoise compte 35 membres.

Au cours de cette saison, 160 faisans ont été lâchés.

Côté tableau de chasse, 16 chevreuils, 4 renards et 3 sangliers ont été prélevés

Le repas communal de l'A.C.C.A a eu lieu cette année le 9 décembre 2018.

Fanny Club Saint-Maurice

Président : Maurice LAFITTAU-DUGARRY ☎ 06 23 18 22 27

En collaboration avec la mairie, le sol du boulodrome a été entièrement rénové. Le résultat s'accorde très bien avec la beauté du centre bourg.

En 2018, le club a obtenu de très bons résultats :

En séniors, 1/16^{ème} de finale du Championnat Des Clubs LANDES OPEN

En vétérans, 1/8^{ème} de finale du Championnat des clubs Open. St-Maurice reste en 2^{ème} Catégorie.

Côté féminine, un grand bravo à Marie-Josée LAFITTAU-DUGARRY qui s'est distinguée durant les rencontres du mardi en se classant 1^{ère} chez les vétérans.

L'ensemble des féminines a fait honneur à la section lors des différentes compétitions.



En juillet et août 2019, les concours du vendredi soir resteront ouverts à tous pour profiter des belles soirées estivales en toute amitié.

Grâce à 3 sponsors, l'équipement des licenciés (polos) change de couleurs. L'orange et le noir, couleurs sportives de St-Maurice, sont de retour.

Vous avez envie de jouer ?

Franchissez le pas et venez nous retrouver. Un bon accueil vous sera réservé.

Suivez notre actualité sur : <http://club.quomodo.com/saint-maurice-petanque>



USMG - Union Saint Maurice / Grenade

Président : Yann BRAU ☎ 06 17 09 17 13
Contact : Stade du Gravier (Grenade) ☎ 05 58 45 48 59
 Stade du Barriqué (St Maurice) ☎ 05 58 45 16 70

Il y a 10 ans, dans son édition de janvier 2009, le bulletin communal précisait que la fusion entre Grenade et Saint Maurice (entamée depuis juin 2008) avait enfin trouvé un aboutissement.

Depuis, l'Union Saint-Maurice / Grenade a connu des fortunes diverses mais a toujours résisté à tous ces détracteurs.

Le football est une histoire de cycles qui alterne entre des joies et des peines.

Dans les catégories jeunes, U6 à U17, les ententes perdurent avec Maurrin et Cazères-sur-l'Adour afin de pouvoir aligner au moins une équipe dans chaque tranche d'âge. Chaque club ayant à sa charge une ou deux équipes.



La saison 2017-2018 a été laborieuse pour la catégorie sénior. L'effectif trop limité n'a pas permis de conserver les deux équipes durant toute la saison. L'équipe 1 terminera en milieu de tableau mais on aurait pu espérer mieux.



La satisfaction viendra de la catégorie U15 qui, évoluant en élite départementale (excellence), décrochera le titre de champion des Landes en battant Roquefort sur son terrain. En raison d'un effectif important, deux équipes étaient engagées dans cette tranche d'âge, la seconde évoluant en promotion.

Avec le retour de nombreux joueurs et l'arrivée d'un nouvel entraîneur, la saison 2018-2019 s'annonce sous de meilleurs auspices. Les premiers résultats sont encourageants mais les effectifs sont encore trop justes pour engager une deuxième équipe.

Le changement de catégorie pour les U15 de la saison précédente s'est fait dans la douleur. La perspective d'évoluer au niveau régional en catégorie U16 présentait de trop nombreuses contraintes. L'idée a donc été abandonnée, précipitant le départ de nombreux joueurs. Une équipe U16-U17, sous la responsabilité de l'USMG, a cependant été engagée et participe actuellement à la phase de brassage.

Une éducatrice, nouvellement arrivée à Grenade, prend en charge la catégorie U8-U9.

Gageons que le retour de certains joueurs et l'arrivée de nouveaux encadrants, insufflent une nouvelle dynamique.



Cette année 2018, les enfants ont exposé leurs travaux d'art plastique à l'office du tourisme de Grenade, au mois de mai.

Ils ont aussi édité et vendu 2 livres écrits par Mamijo et illustrés par leurs soins.

Echo d'école ...



En fin d'année scolaire, toute l'école est allée visiter l'aquarium de Biarritz, avant de terminer l'après-midi sur une des magnifiques plages biarrottes.



La valise numérique, contenant 8 tablettes, est opérationnelle début 2019 (après achat de coques adaptées aux enfants, de logiciels éducatifs et de formation des enseignantes).

2019 sera donc une « cyber année » pour nos petits Saint-Mauriçois, à présent numériquement bien équipés.



Budget et Comptes administratifs

15

Le budget primitif voté en début d'année par le Conseil Municipal est un budget prévisionnel pour l'année en cours. Cet exercice trouve son aboutissement au mois de mars ou avril de l'année suivante par l'examen et l'approbation du Compte Administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Examiné et approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal le 12 avril 2018

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractères général	96 733,36 €
Charges de personnel et frais assimilés	155 325,39 €
Autres charges de gestion courante	49 103,01 €
Charges financières (intérêts d'emprunts)	13 686,05 €

Recettes

Produits des services domaine et ventes	30 316,01 €
Impôts et taxes	182 371,64 €
Dotations, subventions et participations	140 692,27 €
Autres produits de gestion courante	16 410,00 €
Produits financiers, produits exceptionnels et atténuation de charge	1 005,39 €
Excédent de fonctionnement reporté n-1	127 976,66 €

314 847,81 €

498 771,97 €

INVESTISSEMENT

Dépenses

Opérations d'équipement (travaux bâtiments et achat de matériel)	47 091,55 €
Emprunts et dettes assimilées	45 797,29 €
Opération d'ordre	7 338,51 €
Déficit d'investissement reporté n-1	101 982,14 €

Recettes

Subventions reçues	10 365,66 €
Dotations, fonds divers et réserves	63 584,00 €
Excédents de fonctionnement capitalisé	101 982,04 €
Recettes opérations d'investissement	90 385,88 €
Produits financiers, produits exceptionnels et atténuation de charge	7 338,51 €
Reste à réaliser	3 000,00 €

202 209,49 €

276 656,09 €

Solde de fonctionnement : 183 924,16

Solde d'investissement : 74 446,60€

soit un résultat de clôture pour l'exercice 2017 de **258 370,76 €**.

183 924,16 € seront affectés à la Section Fonctionnement et **74 446,60€** à la Section Investissement

LOTISSEMENT DU MAYRE

Faisant l'objet d'un budget séparé, le résultat global de clôture de l'exercice 2017 affiche un excédent de : **93 665,13€**

Cette somme est affectée aux travaux de finition de l'extension du lotissement (voirie, eaux pluviales, ...)

BUDGET 2018

Le 12 avril 2018, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le budget communal suivant :

Section Fonctionnement : 516 649,16 €

Section Investissement : 95 975,50 €

Compte tenu des projets d'investissement finalisés, il a été décidé pour 2018 de ne pas augmenter la part communale des trois taxes locales.

ETAT DE L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Au 1^{er} janvier 2018, la dette de la commune s'élevait à **429 582,95 €**.

Dans le budget 2018, **47 455,81 €** ont été affectés au remboursement du capital et **12 027,53 €** à celui des intérêts.



LA MAIRIE

☎ 05.58.45.95.10
 📠 05.58.05.96.80
 @ saint.maurice40@wanadoo.fr

Jours et heures d'ouverture de la Mairie

Lundi et Vendredi : de 08h30 à 12h30
 et de 14h00 à 17h00
 Mardi et Jeudi de 14h00 à 17h00

TARIFS SCOLAIRES

Cantine : Repas : 3.00 € par enfant et par jour.

Accueil périscolaire :

Par enfant et par trimestre

familles non imposables familles imposables

Matin et soir :

28 €

30 €

Matin ou soir :

18 €

20 €

Fréquentation occasionnelle :

18 €

20 €

TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

	1 jour	2 jours sup	Réunion	Caution
Pour les Saint Mauriçois	150 €	70 €	gratuit	300 €
Pour les usagers hors commune	260 €	100 €	60 €	520 €

Par délibération du Conseil Municipal en date du 03 juin 2015, un supplément de 70 € sera exigé aux bailleurs pour non-respect du nettoyage et du rangement de la salle.

Assistants maternelles agréés

La commune en compte 3 à ce jour

Mesdames BORTOLIN ☎ 05.58.45.43.46
 VIGOUROUX ☎ 06.88.05.26.70
 DUTHIL ☎ 06.65.65.49.01

Concessions cimetièrre et columbarium

Se renseigner auprès de la mairie



Inscriptions listes électorales

Pensez à vous inscrire dans votre mairie avant le 31 mars 2019 en vous munissant d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile dans la commune.

Amicale des donneurs de sang du Pays Grenadois



Grenade sur l'Adour mardi 16 et mercredi 17 avril
 Grenade sur l'Adour jeudi 11 et vendredi 12 juillet
 Larrivière Saint-Savin mercredi 16 et jeudi 17 octobre

Nous vous invitons tous à une plus grande solidarité car les besoins sont toujours très importants. Des bénévoles seraient les bienvenus

AGENDA 2019

13 Avril Soirée à thème du foot
 26 Mai Elections européennes (1^{er} tour)
 Juin Election européennes (2nd tour)
 7 au 9 Septembre fêtes locales
 23 novembre Soirée carcasses du foot
 07 Décembre Repas de la chasse



Numéros d'urgence

Protéger :

Baliser avant et après le lieu de l'accident.

Alerte : avec maximum de précision sur le lieu de l'accident.

Secourir : rester près des blessés sans les déplacer, les couvrir.

SAMU : 15 
 Pompiers : 18 
 Police ou gendarmerie : 17 
 N° unique européen : 112 



Une urgence ?

Envoyez un SMS au 114  ou 

114, numéro d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.

URGENCE
114

+ D'INFOS

www.urgence114.fr



Centre anti poison Bordeaux : 05 56 96 40 80

